

n°2
Juillet
2010

BOURGESPLUS^m Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

dossier : DÉVELOPPEMENT

DES PARCS D'ACTIVITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Environnement
Déchets électroniques

Etudiants
Label logement

Technopôle
Centre d'affaires



LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr



BOURGES

Juin, juillet, août et septembre
PARCOURS DES NUITS LUMIÈRE
Départ à la tombée de la nuit rue des Hémerettes

ANNOIX

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00

ARCAÏ

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77

11 septembre

MÉCHOUI

Salle des fêtes, dès 12h

23 septembre

COMMÉMORATION DE LA RÉDDITION DE LA COLONNE ELSTER

École élémentaire - 16h30

BERRY-BOUY

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

1^{er} juillet

LES JARDICURIALES

Concours des maisons fleuries, Berry-Bouy et Marmagne

4 juillet

BROCANTE DÉCOUVERTES ARTISTIQUES, STADE

22 juillet, après-midi

LES FILS D'ARGENT

Salle des fêtes

BOURGES

Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00

12 juin au 12 septembre

EXPO PHOTO À CIEL OUVERT

"Les Berruyers et le sport", Grilles du jardin de l'Archevêché



21 juin au 21 septembre

"UN ÉTÉ À BOURGES"

Festival

LA CHAPELLE SAINT-URSIN

Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00

14 juillet, 12h

PIQUE-NIQUE, VIN D'HONNEUR ET SPECTACLES MUSICAUX

LE SUBDRAY

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04

3 et 4 juillet

VIDE GRENIER

Association du Personnel, Champ de l'Aubier

14 juillet

COMMÉMORATION - VIN D'HONNEUR

Municipalité - M.D.C.

MARMAGNE

Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01

18 et 19 septembre

BROCANTE, FÊTE ET EXPOSITION



MORTHOMIERS

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24

3 juillet

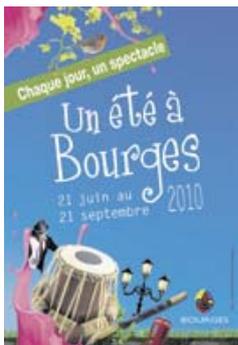
RANDONNÉE NOCTURNE DE VTT

Par l'ALLC

5 septembre

RANDONNÉE PÉDESTRE

Club des Roches



18 septembre

FÊTE COMMUNALE

Méchooui avec animations et jeux sur la place

PLAIMPIED-GIVALDINS

Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60

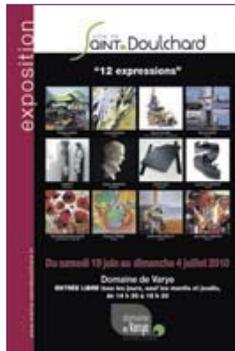
SAINT-DOULCHARD

Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52

Jusqu'au dimanche 4 juillet

EXPOSITION "12 EXPRESSIONS"

Domaine de Varye



Dimanche 1^{er} août

MARCHÉ FERMIER

Place du 8 Mai

Samedi 4 et dimanche

5 septembre

CAFÉ ARTISTIQUE ET EXPOSITION

Domaine de Varye

Du samedi 18 au dimanche

26 septembre

EXPOSITION POINT DE CROIX

Domaine de Varye



SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18

2 juillet 20h45

GALA GRS

Gymnase J. Prévert

14 juillet

CÉRÉMONIE

Monuments aux morts

14 juillet

CONCOURS DE PÉTANQUE

Salle Simone Signoret

25 août

TROPHÉE D'OR

International féminin

29 août

FÊTE DES MARAÎCHERS

Plan de la Sablette et salle Simone Signoret

SAINT-JUST

Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

SAINT-MICHEL DE VOLANGIS

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

25 septembre

THÉÂTRE

Organisé par le Foyer Rural

TROUY

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

14 juillet

RIFLES

Association Les Pitchounes St-Germain-du-Puy, Espace Jean-Marie Truchot

5 septembre

THÉ DANSANT

Espoir Trucidien, Espace Jean-Marie Truchot

11 et 12 septembre

FÊTE DES FLOTS

Trouy Temps Libre, Espace Jean-Marie Truchot

12 septembre

PUCES DES FLOTS

Trouy Temps Libre, Espace Jean-Marie Truchot

18 septembre

RIFLES

Nature et Tradition Trucidienne, Espace Jean-Marie Truchot

19 septembre

RIFLES

Association Les Pitchounes St-Germain-du-Puy, Espace Jean-Marie Truchot

25 septembre

RIFLES

Ecole de musique de Trouy, Espace Jean-Marie Truchot

26 septembre

THÉ DANSANT

Comité des Fêtes de Trouy, Espace Jean-Marie Truchot



FEUX D'ARTIFICE



- ANNOIX 13 juillet
- MARMAGNE 13 juillet - retraite aux flambeaux et bal
- MORTHOMIERS 13 juillet - bal (orchestre Contrejour)
- SAINT-DOULCHARD 13 juillet - bal à 23h30
- SAINT-GERMAIN-DU-PUY 13 juillet - bal place de l'Eglise



05



07

SOMMAIRE



09



14

02 LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

Les manifestations à ne pas manquer !

04 C'EST D'ACTU !

News, événements, actualité des communes...

06 L'AGGLO EN MARCHÉ

Que faire de vos déchets électroniques - SIG, cet outil si précieux - Etudiants, découvrez le label de Bourges Plus pour votre logement

09 DOSSIER : DES PARCS D'ACTIVITÉS

Pour le développement économique

14 ÉCONOMIE & TRAVAUX

Chancellerie : suite des travaux du nouveau centre commercial et tertiaire

15 L'AGGLO UTILE

Nouveau centre d'affaires au Technopôle de Bourges



BOURGESPLUS Magazine

Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

23-31, Boulevard Foch - BP 500 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58
Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Alain TANTON - Rédacteur en Chef : Jean LLARI - N° ISSN : 2107-3546 - Dépôt légal : à parution - Conception maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent - Diffusion : Adrexo (47 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus - Ville de Bourges - Keops Concept - Bernard Poisson - Fotolia / Jean-Philippe Capart / Chet Bryant. Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



PROMOUVOIR
LA GESTION DURABLE
DE LA FORÊT

ÉDITO



Nos parcs d'activités, des espaces de création de valeur économique

Souvent méconnus, les parcs d'activités de l'Agglomération sont pourtant essentiels au bon développement de notre économie locale.

Ce nouveau numéro de Bourges Plus Magazine vous présente les différents parcs d'activités qui sont gérés par Bourges Plus. Ces parcs affirment la place de la Communauté d'agglomération comme territoire majeur d'accueil des entreprises. Le renforcement de nos parcs d'activités ou zones économiques est devenu un enjeu en tant qu'outil du développement territorial. Il faut pour cela conserver la mixité des activités au sein des parcs d'activités. Ainsi, la politique de l'Agglomération est de développer les locaux adaptés aux activités de production, de stockage mais aussi de proposer une offre immobilière de bureaux.

En parallèle à ces enjeux, il s'agit également pour notre collectivité d'inscrire nos parcs dans une perspective de Développement Durable. Au-delà des enjeux économiques, la mise en œuvre d'une gestion durable de ces parcs répond également à des enjeux :

- de maîtrise des risques environnementaux,
- de limitation des consommations d'énergie,
- d'amélioration de la qualité de vie, de pérennisation de l'emploi et d'optimisation des dépenses publiques.

Gérer durablement les parcs d'activités devient un atout pour renforcer la compétitivité du territoire !



Alain TANTON
Président de Bourges Plus
1^{er} Maire-adjoint de Bourges

Toute l'actualité de vos communes



Flora Estel Son Ocho - Un Été à Bourges

ANNOIX

Centre-bourg

Inauguration du centre-bourg d'Annoix en présence de plusieurs personnalités politiques. Bourges Plus a participé à hauteur de 27 300 € pour ce réaménagement.



BERRY-BOUY

"Jardins Passion"

Les 25 et 26 septembre 2010, la commune de Berry-Bouy organise, en partenariat avec la "Société d'Horticulture du Cher", la 10^e édition des Jardins Passion. Le thème cette année "les plantes grimpantes" avec conférences. La particularité sera marquée par un défilé de "femmes fleurs", le dimanche après-midi" et l'intervention, tout au long de ces deux journées, de M. Grenouilloux.



BOURGES

Festival "Un été à Bourges"

Du 21 juin au 21 septembre la Ville de Bourges vous propose chaque jour un spectacle dans un lieu différent : 3 mois de programmation, 70 concerts et plus de 1000 musiciens. Métissage savant d'une programmation inspirée des musiques et voix du monde, de rendez-vous populaires, de décors tantôt intimistes, tantôt historiques et souvent atypiques, ce festival enchante depuis 12 ans, plus de 30 000 spectateurs chaque année.

Renseignements : Agence Culturelle
02 48 24 93 32

LA CHAPELLE SAINT-URSIN

Pique-nique du 14 juillet



A l'occasion de la fête de la fraternité républicaine, chacun est attendu à midi pétante sur la place de l'Eglise pour partager le canon républicain offert

par la municipalité chelloise. A l'issue de ce moment de partage, chacun pourra pique-niquer à l'ombre des marronniers (apporter son panier) et profiter des spectacles musicaux ininterrompus. Au programme notamment, le célèbre groupe mondialement connu les "Haricots Rouges".

LE SUBDRAY

Le Pédibus ouvre sa deuxième ligne

Après le succès de cette première année, avec 22 participants réguliers, le Pédibus du Subdray ouvre sa deuxième ligne pour l'année scolaire 2010-2011. L'équipe d'animation invite tous les enfants de la commune le 22 juin prochain à 16h45 devant l'école pour venir découvrir le circuit et ses consignes de sécurité. Cette découverte se terminera par un goûter avec remise du diplôme de bonne conduite piétonne.



MARMAGNE

Une plaine de jeux agrémentée d'un city-stade

Fréquentée par de nombreuses familles de Marmagne mais également d'autres communes de l'Agglomération, la plaine



de jeux est située au bord de l'Yèvre dans un environnement particulièrement paisible, et ceci, à proximité immédiate du centre-bourg. La Municipalité, avec l'aide de Bourges Plus par le biais des fonds de concours, poursuit le réaménagement de cet espace de loisirs avec la mise en place d'un city-stade, la révision du skate-park et, pour les plus jeunes, l'installation d'une nouvelle balançoire. Les travaux devraient démarrer début juin pour que l'ensemble soit opérationnel au début des vacances d'été. Ces nouvelles installations s'ajouteront à l'espace de jeux fermé pour les petits et au "mur d'expression" permettant aux jeunes artistes de développer leurs talents. La plaine de jeux de Marmagne est accessible à tous, toute l'année, et gratuitement !

BOURGES PLUS

AGENDA INSTITUTIONNEL

Prochains bureaux communautaires :

- Lundi 5 juillet
- Lundi 6 septembre
- Lundi 20 septembre



DÉPLACEMENT EN CHINE DU PRÉSIDENT A. TANTON

Du 7 au 10 juin, Alain Tanton, Président de Bourges Plus, a effectué un déplacement à Shanghai pour y conclure un protocole d'accord avec une holding chinoise spécialisée dans la fabrication du thé qui désire s'implanter sur l'Agglomération.



INFOPTIMUM

Un nouveau site Internet riche en informations pour tous les habitants de Bourges et son Agglomération a été créé. Vous y découvrirez de nombreux renseignements pratiques sur votre quotidien. A découvrir sur www.bourges.infoptimum.com



BOURGES PLUS

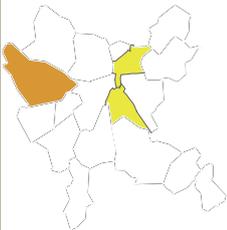
Chantal JOUANNO visite les infrastructures de l'Agglomération



M^{me} Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, a été reçue par le Président de Bourges Plus et d'autres personnalités au sujet des mesures environnementales prises par l'Agglomération pour préserver nos ressources en eau. Au cours de cette visite au champ captant du Porche, Alain Tanton a expliqué dans quelles démarches environnementales l'Agglomération s'était engagée afin d'assurer la pérennité de ce champ captant et pour sécuriser l'alimentation en eau des 100 000 habitants de notre Agglomération.

RELÈVE DES COMPTEURS

- Marmagne : Début juillet
- Bourges Secteur 2 : Bourges Nord et centre, début juillet à fin septembre
- Bourges Secteur 4 : Bourges Sud, fin septembre à début novembre



TRAVAUX EAUX USÉES

BOURGES

- Impasse Charlet, pose d'un collecteur - juillet
- Avenue M. Haegelen, 2 réhabilitations de collecteurs et réfection de voirie - septembre

SAINT-DOULCHARD

- Pôle centralité, dévoiement de réseaux - septembre jusqu'à fin octobre

TROUY

- Allée St-Joseph, pose d'un collecteur - septembre à début octobre

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

- Chaussée de Chappe : rénovation des conduites franchissant l'Yèvre, l'Yvrette, la Voiselle et le grand canal de dessèchement sur le côté pair de la chaussée de Chappe, circulation en alternance manuelle de 6h30 à 16h, de mi juin jusqu'à fin juillet
- Boulevard Gambetta et carrefour Gambon : Renouvellement de conduite (travaux en cours actuellement)
- Rue de Beaumont et cour des Buttes : renouvellement de conduite et rénovation des branchements, de juillet à septembre

LA CHAPELLE ST-URSN

- Rue Victor Hugo : renouvellement de conduite et rénovation des branchements du 24/05/10 à fin juin

AUTRES TRAVAUX

- Pôle Gare : Mise en service, à partir du 5 juillet 2010, des ascenseurs Nord et Sud des passerelles de la Gare et de Saint-Privé,

MORTHOMIERS

Un espace socio culturel et sportif

Morthomiers travaille sur un projet structurant qui s'installera au cœur du village, entre la salle des fêtes, les écoles et la Mairie. Cet espace socio culturel et sportif comprendra une cantine, une garderie, une bibliothèque et une salle de sport. L'environnement paysager sera également traité. Pour terminer ce projet qui se déroulera sur les 4 prochaines années, la création d'une dizaine de petits logements locatifs est également envisagée.



formules proposées. Le parc du domaine de Varye est ouvert tous les jours de l'année, de 8h30 à 22 heures. Le bureau est ouvert au public les lundis, mercredis et vendredis, de 14h30 à 17h30. Renseignements et réservations au : 02 48 23 59 86 / contact@mairie-saintdoulchard.fr

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Extension de la salle des fêtes



La ville de St-Germain-du-Puy dispose dans le centre du bourg, d'une salle polyvalente construite dans les années 1970 et réhabilitée en 1993 destinée à l'accueil de réceptions et de manifestations locales. Le conseil municipal a décidé de la création de nouveaux locaux permettant d'accueillir les associations locales pour leurs réunions dans des conditions répondant aux normes d'accessibilité. Ce projet comporte la création d'une salle de réunion ainsi que des locaux annexes. Le coût total de ce projet est de l'ordre de 430 000 euros, pour une mise en service prévue à la rentrée de septembre.

SAINT-JUST

Centre-bourg

De nombreuses personnes se sont déplacées pour l'inauguration des travaux de réhabilitation du centre bourg de Saint-Just. Ainsi aménagée, la nouvelle place est plus aérée, accessible, en un mot



BOURGES PLUS

Une nouvelle déchetterie pour les professionnels

Une nouvelle déchetterie à destination des professionnels vient d'être inaugurée à la Chapelle Saint-Ursin. Ce nouvel équipement a vocation à recevoir les déchets des artisans et autres professionnels.

Ainsi, l'Agglomération Bourges Plus compte désormais une seconde déchetterie pour les professionnels. La première étant située au Nord-Est de l'Agglomération à Bourges dans la zone des 4 Vents.

Désormais, tous les professionnels pourront, de part et d'autre du territoire de Bourges Plus, déposer leurs déchets dans des endroits adaptés à leurs besoins. Le nouveau site de La Chapelle étant assez grand pour y accueillir de nombreux artisans.

Horaires d'accueil :

Du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 14H à 17H - 02 48 50 37 72.

Contacts : ISS ENVIRONNEMENT

6, Avenue Louis Billant - Z.I Orchidée - 18570 La Chapelle Saint-Ursin
bourges.environnement@fr.issworld.com

plus moderne. A cette occasion, Rémy Pointereau, Sénateur, a remis à M. Jean-Paul Joffroy, la médaille d'or communale, départementale et régionale.



SAINT-MICHEL DE VOLANGIS

Le début de l'année 2010 a été marqué :

- par la réfection de la Route des Chaumes.
- par des travaux d'aménagement des trottoirs au Champ de la Réserve avec la création de stationnement pour les riverains.
- par l'amélioration de l'accès par l'arrière



des bennes au Point d'Apport Volontaire et l'élargissement de la plateforme en enrobé.

TROUY

Travaux Espace Jean Marie Truchot



- 2010-2011 - Mise aux normes et début de l'extension.
- 2011-2012 - Construction de la salle sportive pour accueillir les activités sportives en salle (judo, gym,...) de 260 m²
- 2012-2013 - Construction de la salle familiale de 150 m², accessibilité aux handicapés de l'existant
- 2013-2014 - Aménagements extérieurs.

Depuis 2006, les Déchets d'Équipements Électroniques (D3E) ne doivent plus être jetés à la poubelle. Dans le cadre de sa compétence Environnement, Bourges Plus a en charge ce dossier.

ENVIRONNEMENT

Que faire de vos déchets électroniques ?

INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...

Dominique GERAUDEL



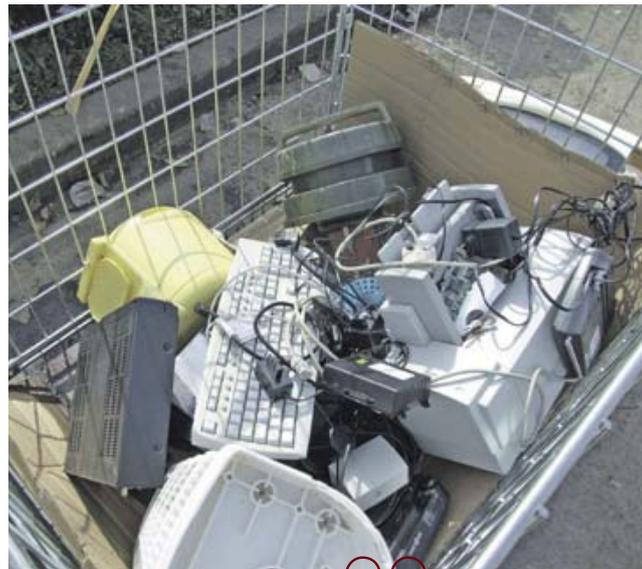
Vice-présidente de Bourges Plus, déléguée au Développement Durable et à l'Environnement.

Pensez-vous que les habitants sont assez sensibilisés aux déchets électroniques ?

Assurément non et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ainsi, un Français achète en moyenne 20 kg d'appareils électriques et électroniques par an. En 2007, la France avait pour objectif de traiter 4 kg/habitant et par an. Actuellement, seuls 2 kg sont recyclés, les déchets restants partant toujours à la poubelle et dans des décharges sauvages. Autant dire l'importance de l'effort !

Quel rôle peut jouer l'Agglomération Bourges Plus en ce sens ?

Nous pouvons mieux informer les gens et ce de manière simple et pédagogique. Le traitement des autres déchets a bien été appréhendé par la population, c'est devenu aujourd'hui instinctif de déposer des objets et autres encombrants dans des endroits spécialisés. Nous devons donc sensibiliser le plus de personnes possible et, en tant que Vice-présidente au Développement Durable, je serai attentive à ce que l'information soit bien diffusée. Aujourd'hui, le bon réflexe à avoir est de porter ces déchets D3E là où vous les avez achetés. Avoir le réflexe pour être un éco-citoyen est finalement assez simple !



Adéfait d'être un réflexe pour tous, c'est la règle pour chacun. Terminé le frigo ou le lave-linge usagés abandonnés en pleine campagne ! La nouvelle filière Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques instaurée en novembre 2006 (1) oblige à collecter, trier, recycler ou valoriser les appareils anciens (gros et petits électroménagers, téléphonie, jeux, informatique...). Dans le cadre de sa compétence Environnement et cadre de vie, Bourges Plus a en charge le dossier, via une convention passée avec Eco-systèmes (2).

Trois options possibles pour les déchets

La première : déposer les appareils usagés à la déchèterie gérée par sa collectivité locale. A Bourges Plus, les déchèteries des 4 Vents et des Danjons sont les deux structures équipées, adaptées et sécurisées à cet effet.

””
A l'achat d'un nouvel équipement, le consommateur redonne au revendeur son ancien appareil.

””
Seconde piste : déposer l'ancien appareil à une association ou une entreprise caritatives d'économie sociale et solidaire. Cette remise en état de l'appareil avant revente, contribue à l'emploi d'insertion. Ainsi, sur le secteur de l'Agglomération, les Compagnons d'Emmaüs reçoivent et réparent les frigos, ordinateurs, TV... pour ensuite les proposer à prix réduits.

Troisième piste : Le "Un contre Un" gagnant. Le principe à privilégier est sans nul doute "le un contre un". **A l'achat ou la livraison d'un nouvel équipement, le consommateur redonne au revendeur son ancien appareil.** Eco-Systèmes fournit les enseignes de la grande distribution en

SERVICE ENVIRONNEMENT

- Esplanade de l'aéroport, 3 rue Pierre Latécoère (bâtiment de Bourges Plus Développement)
- Ouverture de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi

► N°Vert 0 800 897 730
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- www.bourgesplus.fr
- www.ecosystemes.fr

contenant pour l'exhumation des appareils. L'organisme intervient par ailleurs pour l'enlèvement et le traitement des déchets. **Les distributeurs ont l'obligation de déposer d'un point de récupération pour la reprise sans coût supplémentaire** à l'achat. Ce système favorise le geste du retour gagnant et la responsabilisation du "consom'acteur".

(1) : la filière D3E fait suite à la directive européenne de 2003 et du décret français d'application de 2005.

(2) : Eco-systèmes est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, depuis le 9 août 2006.

Depuis 2010, la collecte des D3E a permis de recueillir :

76 tonnes
à la déchèterie des 4 Vents

67 tonnes
à la déchèterie des Danjons

Ces chiffres sont en constante progression.

INFORMATIQUE

SIG, cet outil si précieux

Les premières données du Système d'Information Géographique (SIG) ont été disponibles début 2007. Aujourd'hui, le SIG concentre une multitude d'informations sur le territoire de l'Agglomération. Décryptage.

SIG : Système d'Information Géographique. Concrètement, il s'agit de la représentation dans un système informatique, de tout ce qui peut être localisé et repéré géographiquement dans un espace donné. Lancé en 2007, le SIG de Bourges Plus se présente comme un état des lieux précis et transversal de l'Agglomération. Ainsi, **les informations s'ajoutent aux informations**, les plans aux plans, les relevés aux relevés... constituant un véritable mille-feuille géographique. Réseaux d'eau et d'assainissement avec descriptifs des équipements, lignes de transports collectifs, périmètres d'inondations, localisation des zones d'activités, opérations financées par Bourges Plus (habitat, logement social)... le panel d'informations est précis et concis.

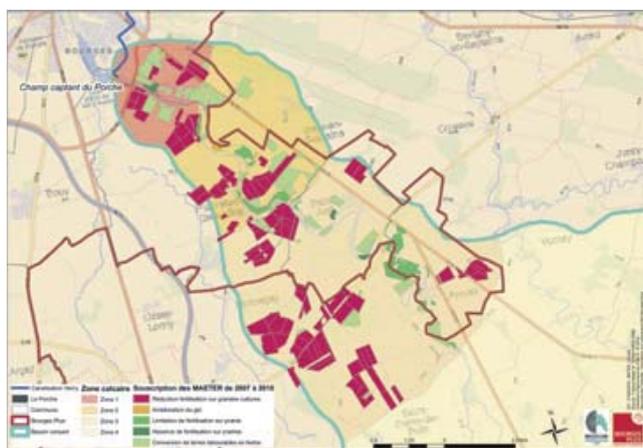
Bien sûr, ce canevas résulte du croisement de bases de données

internes et externes à Bourges Plus (Conseil général, Direction Générale des Impôts, Direction Départementale des Territoires du Cher, SDE 18, etc.). La transversalité entre les acteurs publics et privés mais aussi entre les différents services de Bourges Plus est la priorité.

Un outil de visualisation et de décision

Côté pratique : les 14 communes de la Communauté d'agglomération peuvent consulter les informations recensées sur le SIG. Cet accès sécurisé favorise l'échange de données et une meilleure connaissance des villes et villages entre eux. Il permet aussi l'information directe entre l'agent/le technicien de mairie et l'administré (exemple, lors de l'instruction des permis de construire).

Côté fonctionnement : c'est le service SIG, composé d'un ingénieur et d'une technicienne,



Carte des MAETER du champ captant du Porche à l'échelle 1/20 000

INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...

Daniel GRAVELET



Vice-président de Bourges Plus, délégué aux Systèmes d'information et à l'Internet.

Qu'apporte le Système d'Information Géographique de Bourges Plus ?

Le SIG est un outil précieux. De part les informations complètes qu'il recèle des différents réseaux, cet outil peut instantanément nous montrer ce que renferme notre sous-sol par exemple (canalisations d'eau, assainissement, fibre optique, etc.). Ainsi, dans le cadre de nos différents projets communaux ou intercommunaux, le SIG est devenu une aide à la prise de décision. C'est devenu un passage incontournable car toutes les informations utiles sont réunies en un seul système. Plus besoin d'aller chercher ici ou là les données dont nous avons besoin, c'est donc un centralisateur d'informations, une formidable banque de données.

Le SIG est un système qui s'enrichit de nouvelles données perpétuellement ?

Exactement ! L'idée étant de mettre le maximum d'informations dans cet outil. Aujourd'hui, si de nombreuses données sont déjà disponibles sur le SIG de Bourges Plus, on peut très bien envisager dans un futur proche d'y incorporer de nouvelles informations. Par exemple, pourquoi ne pas imaginer avoir une "couche" sur les espaces naturels de notre territoire, ou bien encore de créer une base de données **recensant les besoins de la population**.

Nous pourrions ainsi anticiper les demandes inévitables de nos concitoyens en instruisant des dossiers aussi divers et variés que la construction de logements sociaux, de crèches, de structures associatives, voir de petits commerces de proximité dans le seul but de satisfaire les besoins de tous.

Un SIG n'a pas de limite, ce sont les élus, les décideurs et les collaborateurs de Bourges Plus qui le font vivre et évoluer.

qui a mis en place l'outil informatique, qui le développe et crée les schémas de données. Les techniciens de l'Agglo intègrent eux-mêmes dans le SIG les informations rattachées à leur service. Hommes de terrain, ils signalent toute modification des données. Cette appropriation de l'outil SIG via des sessions de formation, incite à la responsabilisation de l'agent. Par ailleurs, pour leurs missions sur le terrain, ces techniciens disposent d'outils "nomades" (tablettes PC, GPS, PAD) pour une saisie immédiate des données.

Si le SIG est une visualisation affinée du territoire et un média efficace, il a aussi pour but d'apporter une aide à la décision. L'Élu peut en effet mieux définir ses besoins, analyser et anticiper ses politiques économique, sociale, urbaine, environnementale... sur l'ensemble du territoire.

A ce titre, dès 2014, le SIG de Bourges Plus devrait intégrer deux nouvelles couches de données, les cartographies de l'air et du bruit, nouvelle compétence de l'Agglo depuis le début de l'année 2010.



LABEL Logement
ÉTUDIANT

HABITAT

Étudiants, découvrez le label de Bourges Plus pour votre logement

Imaginé à la suite de l'enquête menée en 2007 par Bourges Plus, le Label Logement Étudiant fait sa première rentrée.

C'est la bonne nouvelle. Le Label Logement Étudiant mis en place par l'Agglomération prend forme ! Imaginé après l'enquête conduite en 2007 (*), **il est unique en région Centre** et marque de façon concrète une volonté forte du Président de Bourges Plus, Alain Tanton, et du Vice-président délégué à l'Habitat, Aymar de Germy.

Les critères de labellisation

À l'occasion d'une visite sur place, trois critères de base sont pris en compte pour la labellisation d'un logement locatif privé : **sa décence, son confort et un loyer inférieur à 400 € (hors charges).**

Visuel de campagne d'information auprès des étudiants.

INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...

Aymar de GERMA



Maire de Marmagne

Vice-Président de Bourges Plus, délégué à l'Habitat

Comment se passe la mise en route du Label Logement pour les étudiants ?

Il s'agit d'une opération complètement nouvelle créée par Bourges Plus. Nous sommes partis d'une feuille blanche et il a fallu tout mettre en œuvre, de la conception à la réalisation. Autant dire que la tâche était ardue pour nous. Selon les premiers retours que nous avons, cette opération rencontre déjà un franc succès vis-à-vis des propriétaires et des agences immobilières qui nous soutiennent activement. De nombreux logements sont en cours de labellisation, la première partie du dispositif est donc bien lancée !

Après les propriétaires, il s'agira de faire découvrir ce label aux étudiants...

Oui, il s'agit là de la deuxième partie de notre dispositif. Avoir des logements labellisés est une chose, que les étudiants connaissent l'existence de notre opération en est une autre. La réussite complète de ce label reposera sur le succès ou non de notre campagne d'information auprès des étudiants, des associations et des établissements d'enseignement supérieur. Car, je le rappelle les étudiants ont un intérêt particulier à identifier ce label. Il répond en effet à leurs attentes en matière de logement tant au niveau du prix du loyer que du confort.

Dès le début de la réflexion, les établissements d'enseignements supérieurs, les agences immobilières et les acteurs publics ont constitué de réels soutiens pour mener à bien ce projet.

S'il représente une garantie de qualité pour l'étudiant, le Label facilite également l'accès à une offre de logements labellisés de qualité à partir du site web de Bourges Plus. Les premiers logements labellisés seront proposés en juin/juillet en vu de la rentrée étudiante. Les agences immobilières partenaires vont également proposer des logements labellisés par Bourges Plus.

Pour l'étudiant, le Label, c'est une recherche de logements plus facile et plus sûre.

Une page réservée sur le site de l'Agglo

Les logements sélectionnés seront consultables fin juin dans une rubrique spéciale sur le site internet de Bourges Plus.

Des flyers et une liste de logements seront également diffusés au moment des inscriptions de juillet dans les établissements d'enseignement supérieur.

Si cette expérience novatrice se révèle concluante, la labellisation pourrait s'élargir à la colocation. Un mode de logement et de fonctionnement très en vogue, on le sait, chez les étudiants.

(*) - enquête réalisée auprès de 800 étudiants par l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier.

BOURGES PLUS

Service Développement Territorial
www.bourgesplus.fr

N°Azur 0 810 200 133
PRIX D'APPEL LOCAL



dossier

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des parcs d'activités pour le développement économique

Quels sont les parcs d'activités qui sont directement gérés par l'Agglomération ? Pourquoi est-il nécessaire de les aménager ? Et quels travaux d'aménagement sont prévus ? Explications dans ce dossier.

Les zones d'activités du territoire sont des espaces aménagés par Bourges Plus, en vue d'être commercialisés à des entreprises pour l'exercice de leurs activités économiques. Ces sites d'accueil ont pour objectif de renforcer et de structurer le tissu économique local grâce à

une offre foncière et immobilière adaptée. Outre les terrains, cette offre comporte, selon les cas, des bureaux, des centres d'affaires, des bâtiments industriels, des entrepôts... Elle est généralement complétée par des équipements en voirie ainsi que divers aménagements (aires de stationnement, signalétique interne, espaces verts...).

Les parcs d'activités gérés par Bourges Plus



FICHE TECHNIQUE

PARC DES DANJONS

- Localisation : Bourges
- Surface du parc : 52 ha
- Nombre d'entreprises : 83
- Nombre de salariés : environ 1406



FICHE TECHNIQUE

LES ABORDS DE L'ÉCHANGEUR (REGROUPEMENT DES PARCS AÉROPORT, BEAULIEU, LE MOUTET, ÉCHANGEUR, VARENNES)

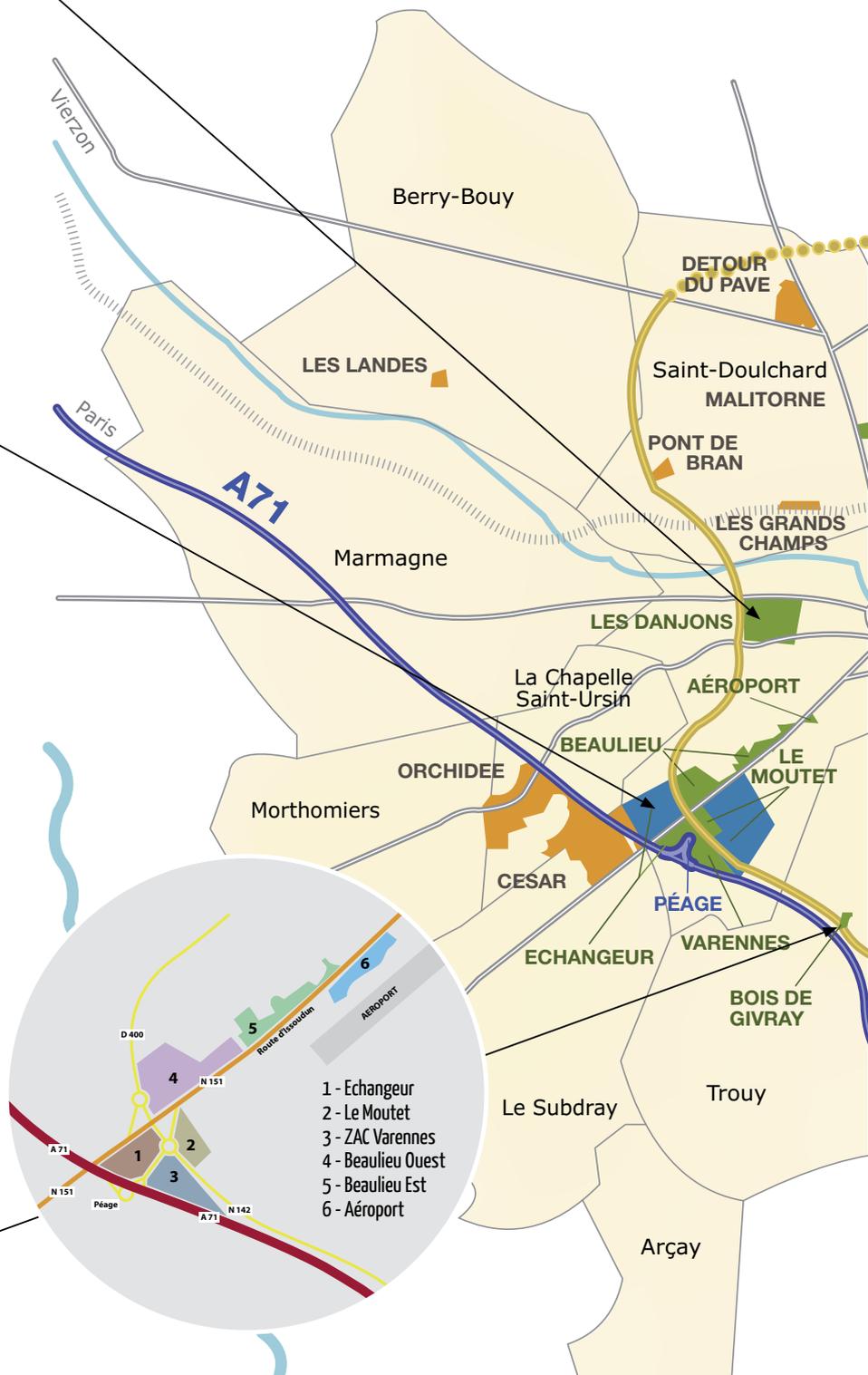
- Localisation : Bourges
- Surface des parcs : 115 ha
- Nombre d'entreprises : 87
- Nombre de salariés : environ 2108



FICHE TECHNIQUE

PARC BOIS DE GIVRAY

- Localisation : Trouy
- Surface du parc : 4 ha
- Nombre d'entreprises : 8
- Nombre de salariés : environ 17



Des parcs d'activités pour le développement économique

- Parcs gérés par Bourges Plus
- Nouveaux parcs disponibles
- Parcs non gérés par Bourges Plus
- Rociade



FICHE TECHNIQUE

PARC PROSPECTIVE

- Localisation : Bourges
- Surface du parc : 51 ha
- Nombre d'entreprises : 75
- Nombre de salariés : environ 1619



FICHE TECHNIQUE

PARC ESPRIT

- Localisation : Bourges
- Surface du parc : 19 ha
- Nombre d'entreprises : 107
- Nombre de salariés : environ 613

Les autres parcs d'activités non gérés par Bourges Plus.

PARC D'ACTIVITÉS	LOCALISATION	SURFACE DU PARC	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE DE SALARIÉS
Les Quatre Vents	Bourges	19 ha	6	19
Orchidée	La Chapelle Saint-Ursin	65 ha	46	65
César	Le Subdray	60 ha	18	60
Le Porche	Plaimpied-Givaudins	5 ha	11	5
Détour du Pavé	Saint-Doulchard	16,8 ha	46	16,8
Les Grands Champs	Saint-Doulchard	21,6 ha	3	21,6
Malitorne	Saint-Doulchard	68 ha	95	68
Les Landes	Berry-Bouy	3,5 ha	6	3,5
Pont de Bran	Saint-Doulchard	6,6 ha	5	6,6
La Charité	Saint-Germain-du-Puy	180 ha	83	180
Le Sancerrois				



FICHE TECHNIQUE

PARC COMITEC

- Localisation : Bourges
- Surface du parc : 2,2 ha
- Nombre d'entreprises : 42
- Nombre de salariés : environ 190

Des services pour développer l'économie

Bourges Plus Développement, acteur majeur de l'économie

Au sein de l'Agglomération, un service est entièrement consacré au développement économique. Il est constitué de 4 personnes qui s'occupent quotidiennement d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux investisseurs. Ce service, c'est Bourges Plus Développement, dont les locaux se trouvent près de l'aéroport.

Les rôles et les missions de Bourges Plus Développement sont multiples. Ce service doit avant tout proposer une offre foncière et immobilière adaptée à chaque porteur de projet. Il faut donc faire coïncider au plus juste la demande avec l'offre. La tâche ne s'arrête pas là car Bourges Plus Développement doit également être force de conseils et aider à

l'accompagnement des projets. Ensuite, ce service doit instaurer une qualité de services dans les parcs d'activités gérés par l'Agglomération. Ceci passe notamment par la création de clubs d'entreprises, de services collectifs, etc. Enfin, Bourges Plus Développement aide les décideurs politiques dans leurs recherches de subventions, d'aides financières. Aujourd'hui, toutes ces actions sont vitales au bon développement de notre économie.

Un nouveau portail immobilier sur le Net

Bourges Plus a engagé une politique cohérente et volontariste en matière d'implantation des entreprises, de transfert et de création d'entreprises sur son territoire. Concrètement



cela se traduit aujourd'hui par la mise en place d'un nouveau système de portail immobilier. Ainsi, ce portail permet, aux sociétés qui ont signé une convention avec l'Agglomération et qui disposent d'un accès à Internet, d'interroger une base de données en vue de trouver un terrain, un bâtiment ou un local pour une activité professionnelle en fonction de critères comme la taille du terrain, la commune d'implantation souhaitée ou bien encore le type de transaction (location ou achat).

Ce nouvel outil informatique s'appelle GIF PLUS et il permettra de rapprocher l'offre de la demande en matière de foncier et d'immobilier d'entreprise en centralisant l'ensemble des opportunités immobilières et foncières de l'Agglomération.



4 personnes s'occupent quotidiennement d'attirer de nouvelles entreprises et investisseurs.

INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...

Alain TANTON



Président de Bourges Plus

Quelles sont globalement les orientations de la politique économique de l'Agglomération ?

"Dans un contexte économique particulièrement difficile et dans une concurrence toujours plus forte entre territoires il devient difficile d'attirer de nouveaux investisseurs car ces derniers sont plus prudents qu'auparavant. Néanmoins, nous disposons d'une attractivité bien réelle que nous consolidons.

Ainsi les 4 grandes priorités que nous nous sommes fixés sont d'**attirer** de nouvelles entreprises sur l'Agglomération, de **favoriser** le développement des entreprises existantes, de **fixer** les actifs et prioritairement les jeunes, et enfin de **faire** des ressources humaines un facteur clé de la compétitivité."

Les parcs d'activités ont donc un rôle à jouer en la matière ?

"Nécessairement ! Si nos parcs d'activités sont anciens, désuets et mal entretenus nous n'auront aucun pouvoir d'attraction sur les entreprises désireuses de s'implanter. Il faut donc que nous fassions les travaux nécessaires pour dynamiser nos zones économiques en installant par exemple la fibre optique, en améliorant la signalétique, en aménageant le paysage, en créant de nouvelles routes, de nouveaux trottoirs, des pistes cyclables etc... Tous ces aspects là sont maintenant pris en compte par les entrepreneurs. Par ailleurs, nous attachons une grande importance à ce que les futures entreprises qui s'implantent soient respectueuses de l'environnement notamment pour la construction de leurs bâtiments."

INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...

Daniel BEZARD



Vice-président en charge du Développement économique

Quels sont les grands travaux d'aménagements pour les parcs d'activités ?

"Le plus gros chantier en cours actuellement est celui qui se déroule sur la zone de la Prospective. Ces travaux qui vont durer une année sont nécessaires car ce parc souffre d'une certaine vétusté. Il était donc urgent de le doter de nouveaux aménagements et équipements plus modernes.

Prochainement, le parc COMITEC situé à Bourges va également évoluer puisque Bourges Plus va créer un nouveau bâtiment de 1200m² à vocation tertiaire. Engagée dans une politique de Développement Durable, ce bâtiment répondra à la norme BBC."

Sur le moyen terme, quelle va être la stratégie de Bourges Plus pour développer ces parcs d'activités ?

"Deux axes sont privilégiés. D'un côté nous allons aménager certains parcs pour des entreprises qui sont tournées plutôt vers de la logistique avec la création d'entrepôts ou de bâtiments dédiés à cette activité. Mais, nous souhaitons également développer nos offres en matières foncières pour les entreprises de type tertiaires qui sont de plus en plus nombreuses à venir sur l'Agglomération."

Revaloriser le Parc de la Prospective

Historiquement, la Prospective fut la première "zone industrielle" de Bourges. Autant dire qu'elle avait besoin de nouveaux aménagements afin de lui redonner une attractivité et une image forte. Détails des travaux en cours.

Améliorer la circulation, sécuriser l'ensemble du Parc, y développer les services aux usagers, déployer la

fibres optiques pour les entreprises, tels sont les enjeux du nouvel aménagement de l'Avenue de la Prospective.

Le tout premier point des différents aménagements qui vont intervenir consiste au calibrage de la chaussée à 6,50 m (actuellement 7 m) afin de diminuer la largeur de la chaussée pour réduire la vitesse et élargir de part et d'autre un espace pour les cheminements piétonniers et le stationnement.



Durant toute la durée des travaux, les entreprises et commerçants sont ouverts et accessibles au public.



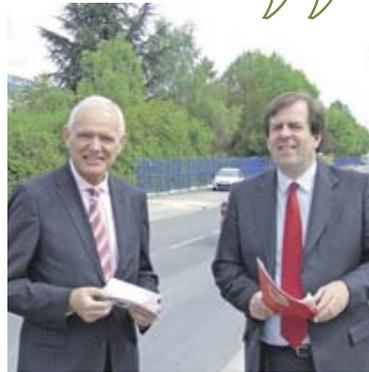
Des aménagements complets

SUR LES 2 KM DE CETTE AVENUE, BOURGES PLUS VA CRÉER :

- **Une piste cyclable à deux sens** implantée sur le trottoir Nord (côté pair) accompagné d'un trottoir
- **Des séquences végétales basses** implantées en quinconce sur le linéaire de la voie, qualifiant la zone d'activités d'un "nouveau paysage"
- **Des poches de stationnements pour véhicules légers** (de 2 ou 3 emplacements consécutifs)
- **Un parking gratuit pour poids-lourds** (8 places) et **véhicules légers** (23 places), éclairé avec implantation d'un point information, d'un point téléphone et d'une sanisette
- **La pose d'un nouvel éclairage public** (sur trottoir Sud, côté impair) sur tout le linéaire (après enfouissement des réseaux)
- **Une nouvelle signalétique** pour rendre plus identifiable et plus visible ce parc d'activités de l'Agglomération. Le Parc sera divisé en deux secteurs : Prospective Est et Prospective Ouest
- **Le remplacement des bordures franchissables par de hautes bordures**, la reprise complète des revêtements de surface des trottoirs, des stationnements, la matérialisation des accès aux entreprises
- **La matérialisation de 6 arrêts de bus** entre la route de Bourges et la route de Méry-ès-Bois. Ces travaux vont donc permettre à la ligne n°2 d'Agglo de desservir la partie Est du Parc d'Activités de la Prospective
- **La pose de fourreaux pour la fibre optique.**



La Prospective est la première "zone industrielle" de Bourges.



Serge LEPeltier et Alain Tanton sur le chantier de la Prospective

2 457 663 €
Coût des travaux, T.T.C., financés par Bourges Plus

2 230 m
C'est la longueur de l'Avenue de la Prospective (RD 260)

Une circulation perturbée

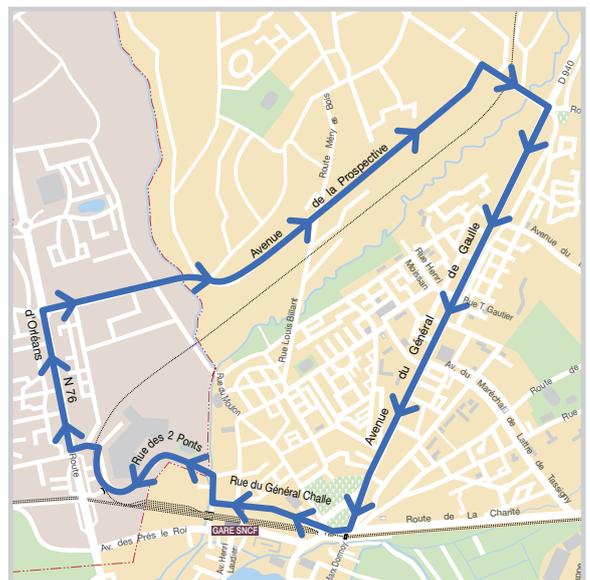
Ces importants travaux vont nécessiter de mettre l'Avenue de la Prospective en sens unique, en deux phases, d'une durée totale de 12 mois à partir mai 2010 jusqu'à la fin avril 2011.

Cette déviation surtout destinée aux poids lourds sera spécifique dans ses dimensions (plus importantes que la normale) et dans son marquage puisqu'il sera expressément indiqué qu'il s'agit de la déviation pour l'Avenue de la Prospective.



DU 19 AVRIL 2010 AU 30 NOVEMBRE 2010

- 1^{ère} phase **DÉVIATION OUEST - EST** :



Chancellerie :

suite des travaux du nouveau centre commercial et tertiaire

TRAVAUX



Esquisse du futur centre commercial et tertiaire

Les travaux du pôle commercial et tertiaire sont financés ainsi :

Bourges Plus :
4 216 501 €

ANRU :
2 349 976 €

Conseil régional :
3 794 000 €

Etat au titre du FISAC :
400 000 €

ADEME :
79 523 €

Performance énergétique maximale et respect de l'environnement



Dans ce secteur de la ville en profonde mutation, l'Agglomération Bourges Plus a en charge la création d'un centre commercial et tertiaire de plus de 4 000 m². Aujourd'hui, une nouvelle étape se prépare dans ce projet de plus de 11 Millions d'euros avec les débuts des travaux de construction.

L'ancien centre commercial a été démolé au cours de ce printemps. Cette phase terminée, le chantier va maintenant évoluer et cet été les travaux de construction vont démarrer. Jusqu'en juillet 2011, le nouveau centre commercial va peu à peu "sortir de terre" et laisser place à un bâtiment de 4 200 m² qui accueillera des commerces, sur une surface approximative de 1 860 m², et des activités tertiaires, sur environ 2 000 m². Les services publics

auront également leur place au sein de ce nouveau centre avec la présence de la Mairie annexée et de La Poste.

Les nouveaux commerces seront construits le long des rues Gustave Eiffel et Jean Rameau, ainsi que de l'Avenue de la Libération. Le fonctionnement de ce pôle commercial et tertiaire se fera sous la forme de cellules commerciales indépendantes, directement desservies depuis les rues adjacentes.

Serge Lepeltier, Alain Tanton et Jean-Paul Slmon devant les travaux de démolition



Prochainement, début des travaux de construction sur le site de la Chancellerie



Un projet respectueux de l'environnement

Ce nouveau centre s'inscrit dans une approche de Haute Qualité Environnementale (HQE), c'est-à-dire que l'économie générale du projet (construction, entretien et usage de ce bâtiment) vise une performance énergétique maximale et respecte notre environnement.

Ainsi ce nouvel équipement sera notamment doté d'une toiture végétalisée, d'un éclairage par détection de présence, d'un nouveau mail paysager côté rue Rameau, d'une gestion de l'eau spécifique avec la mise en place d'un réservoir de stockage pour l'arrosage.

TRAVAUX

Nouveau centre d'affaires au Technopôle de Bourges

S'il est un chantier tourné résolument vers l'avenir, c'est bien celui de la création du Technopôle à Bourges.

Ce quartier proche du centre-ville est en travaux depuis plusieurs mois. La première grande réalisation sera la construction d'un centre d'affaires.

Le début des travaux d'un vaste chantier

L'ambition du Technopôle de Bourges est de rassembler, dans un même lieu d'activités, des acteurs liés aux hautes technologies et à l'innovation comme les centres de recherche, les entreprises, les écoles d'enseignement supérieur ou autres antennes universitaires. Pour mener à bien cette opération, un Technopôle doit donc pouvoir accueillir les différentes entreprises intéressées par le projet. Aussi, il a été décidé de créer un centre d'affaires.

Les travaux de ce nouveau centre ont été confiés à la SEM Territoria qui en assure la bonne exécution. Construit sur deux étages, ce nouveau bâtiment de 1 650 m² accueillera des bureaux pour les entreprises qui souhaitent

travailler sur le Technopôle dans ce lieu propice à l'innovation, à l'échange et au développement. Indispensable au bon fonctionnement d'un Technopôle, le nouveau bâtiment sera achevé pour la fin de l'année 2010, et les premières entreprises pourront s'y installer dès 2011.

Un bâtiment écologiquement responsable

Cet immeuble présente toutes les caractéristiques d'un bâtiment moderne respectueux de l'environnement. Par exemple, les consommations d'énergies (thermique et électrique) seront limitées grâce à un système de détection de présence et d'une programmation optimale. Le chauffage et le refroidissement des locaux seront assurés par géothermie. La toiture du bâtiment sera équipée quant à elle d'une membrane photovoltaïque d'une superficie de 340 m².

Enfin, ce nouvel espace sera raccordé à la fibre optique et disposera d'équipements



Pose de la première pierre du bâtiment

fonctionnels comme une salle de réunion mutualisée avec la possibilité d'effectuer des visioconférences.

D'autres aménagements sur le site du Technopôle

Parallèlement à ce chantier, Bourges Plus a procédé à la démolition du bâtiment TECSEM, aujourd'hui inoccupé et qui représentait une surface de 3 551 m².

Ce bâtiment complètement détruit, l'espace libéré servira à la création d'un nouveau restaurant universitaire afin de répondre aux besoins des étudiants de plus en plus nombreux sur le site (Faculté de Droit, école d'ingénieurs...).

Un prochain numéro de Bourges Plus Magazine abordera dans le détail cet important chantier.

FINANCEMENT

· Acquisition du bâtiment par Bourges Plus

2 432 000 € H. T.

· Subvention de l'Union européenne : 40%



· Subvention région Centre : 23,7%



Vue d'ensemble du nouveau centre d'affaires

BOURGES PLUS,
DE MULTIPLES COMPÉTENCES,
UN SEUL OBJECTIF :
VOTRE SATISFACTION

*Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr*

ASSAINISSEMENT

Service de l'assainissement

Tél. : 02 48 48 58 51
Fax : 02 48 48 58 61

DÉPANNAGES - URGENCES :
N° Azur 0 810 165 399

service.assain@agglo-bourgesplus.fr

EAU

Service de l'eau

Tél. : 02 48 48 58 43
Fax : 02 48 48 58 62

DÉPANNAGES - URGENCES :
N° Azur 0 810 165 399

service.eau@agglo-bourgesplus.fr

ENVIRONNEMENT ET TRI SELECTIF

Esplanade de l'Aéroport
3 rue Pierre Latécoère
18000 Bourges

N° Vert 0 800 897 730

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Esplanade de l'Aéroport
3 rue Pierre Latécoère
18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21

s.sitbon@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :
8 h à 12 h 15 - 13 h 30 à 18 h 30
Samedi :
9 h à 12 h 15 - 14 h à 18 h 30

www.agglobus.com

HABITAT

Bourges Plus

23-31 boulevard Foch
BP 500 - 18023 Bourges Cedex

Tél. : 02 48 48 58 58
Fax : 02 48 48 58 60

info@agglo-bourgesplus.fr

ÉTUDIANTS,
vous cherchez un logement abordable,
confortable et adapté à vos besoins :
Bourges Plus crée le
LABEL LOGEMENT ÉTUDIANT



LABEL Logement
ÉTUDIANT

RENSEIGNEZ-VOUS

N° Azur 0 810 200 133

PRIX D'APPEL LOCAL



**Si c'est labélisé,
c'est la belle vie pour vous**

Service du Développement Territorial - www.bourgesplus.fr

